

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**MAIRIE DE HETTANGE-GRANDE**  
**CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE HETTANGE-GRANDE**

---

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

---

**Séance du 13 avril 2023**

**DCM N° 23-04-13-09**

Date de convocation et d'affichage : 06 avril 2023

La séance, présidée par Monsieur Roland BALCERZAK, Maire, est ouverte à 18h30.

**Sont présents :**

M. BALCERZAK Roland, Maire

MM. Mmes CONTRERAS Céline, GALLINA Nadine, HEIL Régis,  
JACQUEMOT Emmanuelle, MAGGI Isabelle, PARPETTE Jerry, PATAT Hervé,  
ROBINET David, Adjoints

MM. Mmes BARTHELEMY Claude, DAP Frédéric, DEROUT Aurélie, FRANCK Virginie,  
GANTIER Paul, GIACOMIN Quentin, GWIAZDA Daniella, KERBER Bernadette,  
KRIEGER Marie-Odile, MARQUES DA SILVA Constantin, OLIGER Yannick,  
PALLUCCA Didier, PAQUET Christopher, PORTA Jules, ROSIN Laurette,  
SCHOUVER Franck, Conseillers Municipaux

**Ont donné procuration :** Mme DUPLANTIER Monika à M. HEIL Régis,  
Mme GARAVAGLIA Karine à M. ROBINET David.

**Sont absents :** Mmes DEROCHE Evelyne, VEIDIG Patricia.

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance M. Quentin GIACOMIN.

**Objet : Fixation des taux des taxes directes locales pour l'année 2023**

**Rapporteur : M. Régis HEIL, Adjoint au Maire**

Conformément aux orientations budgétaires présentées lors de la séance du 30 mars 2023, il est proposé de fixer les taux d'imposition pour l'année 2023.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

La Commission des Finances entendue,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Débat d'Orientation Budgétaire du 30 mars 2023,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**DÉCIDE** pour 2023 de fixer les taux des impôts locaux, soit :

- 31,12 % pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties,
- 69,65 % pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties,
- 15,56 % pour la Taxe Habitation sur les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale, et sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Le produit des rôles généraux de ces impôts inscrit au BP 2023 est estimé à ce jour à 4 016 662,00 €.

Vu et présenté pour enrôlement,  
Signé :

Le Maire de Hettange-Grande,  
Roland BALCERZAK

Séance ouverte à 18h30 sous la Présidence de Monsieur Roland BALCERZAK, Maire					
Nombre de membres : 29			Vote		
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
25	27	27	0	0	0
<b>Décision : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</b>					
Service à l'origine de la DCM : Service des Finances					
Commission : Finances					
Référence nomenclatures « ACTES » : 7.1 Décisions budgétaires					